

NOUVELLES DE L'EUROPE (2007)

1. Mandat de la conférence intergouvernementale

La conférence intergouvernementale (CIG 23 juillet 2007) a reçu un mandat particulièrement précis pour rédiger un Traité modificatif des Traités actuellement en vigueur.

2. L'initiative AGORA

L'AGORA citoyenne est une initiative du Parlement européen sur une proposition de Gérard ONESTA, Vice-président.

Les réseaux des organisations de la société civile ont été invités, le 25 juin 2007, au Parlement européen par Gérard ONESTA pour promouvoir l'organisation d'une structure de dialogue entre la société civile et le PE. C'est une initiative de démocratie participative. Ainsi le Parlement Européen propose à la société civile **de co-rédiger avec lui un avis sur les travaux de la CIG.**

Comme, sur la base des traités actuellement en vigueur, le Parlement Européen est appelé à exprimer son opinion (non contraignante !!) sur les conclusions d'une CIG, il se propose d'associer la société civile dans la rédaction de son opinion

L'AGORA est à l'essai pour deux séances, l'une consacrée au processus constitutionnel, (comprenez le processus de modification "des traités" à la suite du Conseil européen des 21 & 22 juin 2007), l'autre au changement climatique.

Cette première expérience de l'AGORA va donc permettre un premier exercice de démocratie participative en tant que complémentaire à la seule démocratie représentative européenne.

VIVANT-EUROPE vous tiendra au courant des préparatifs de cet AGORA.

LE FORUM PERMANENT DE LA SOCIETE EUROPEENNE entend préparer sérieusement cette première rencontre AGORA. C'est une des raisons essentielles pour laquelle il a décidé d'inaugurer sa lettre d'information